

77 E 11
48

OEUVRES DIVERSES

DE J.-B. SAY,

CONTENANT :

CATÉCHISME D'ÉCONOMIE POLITIQUE,

—
FRAGMENTS ET OPUSCULES INÉDITS,

—
CORRESPONDANCE GÉNÉRALE,

—
OLBIE,

—
PETIT VOLUME,

—
MÉLANGES DE MORALE ET DE LITTÉRATURE;

Précedées d'une Notice historique sur la vie et les travaux de l'auteur,

AVEC DES NOTES

PAR CH. CONTE, E. DAIRE ET HORACE SAY.



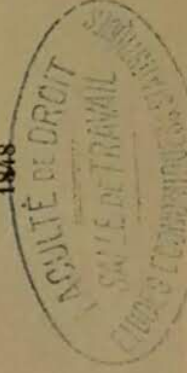
PARIS,

CHEZ GUILLAUMIN ET C^{ie}, LIBRAIRES,

Éditeurs du Dictionnaire du Commerce et des Marchandises, de la Collection des principaux Economistes, du Journal des Economistes, etc.

Rue Richelieu, n° 14.

—
1848



OLBIE,
ou
ESSAI SUR LES MOYENS D'AMÉLIORER LES MOEURS
D'UNE NATION.

AVERTISSEMENT DES ÉDITEURS.

En se décidant à traiter la question mise au concours par l'Institut en l'an vi et l'an vii (1799) sur les moyens de réformer les mœurs d'une nation, l'auteur s'était laissé entraîner, quant à la forme et, jusqu'à un certain point, pour le fond, au goût qui prévalait alors dans la littérature. Les apologues, les fictions étaient une forme à laquelle on aimait à recourir; et, à la suite de toute grande commotion politique, les esprits, poussés vers l'espoir des réformes sociales, se laissent entraîner dans le vague des aspirations, par l'incertitude même que présente dans ces moments l'avenir. L'auteur s'est donc laissé aller à payer son tribut aux utopies. Si nous donnons place ici à ce morceau, c'est qu'il contient le germe des idées économiques que l'auteur devait ensuite consacrer sa vie à étudier et à répandre. Après avoir établi dans cet écrit qu'un bon *Traité d'Économie politique* devait être pour un peuple le premier livre de morale, l'auteur devait naturellement chercher bientôt à doter sa patrie d'une œuvre aussi utile; Olbie fait prévoir la publication du *Traité d'Économie politique* qui devait paraître quatre ans plus tard, et sous ce rapport ce mémoire est un document pour l'histoire de la science.

Revenant, dans la maturité de son talent, sur cette œuvre de sa jeunesse, l'auteur avait écrit pour lui-même quelques réflexions que nous ne saurions mieux faire que de transcrire ici :

« Si je refaisais mon Olbie, dit-il, je la placerais sur une tout autre base. Je ferais voir que la morale des nations dépend du degré de leur instruction.

» L'instruction consiste à se former des idées justes de la nature des choses, à ne voir dans chaque objet que ce qui s'y trouve réellement. On est d'autant plus instruit qu'il y a plus de choses qu'on connaît bien.

» De la connaissance positive de la nature des choses dépend la connaissance de nos vrais intérêts, et de la connaissance de nos vrais intérêts, la perfection de l'art social. Lors donc qu'on veut traiter de l'art social sans remonter plus haut, on dresse un arbre sans racines, on crée une utopie, une rêverie plus ou moins ingénieuse.

» Je montrerais que les siècles qu'on dit éclairés, l'ont été fort peu. Des lumières très-imparfaites étaient dans un petit nombre de têtes, dans un Socrate, un Xénophon, un Cicéron, et encore combien n'étaient-elles pas incomplètes ; combien avaient-ils peu d'idées justes en tout genre, en géographie, en physique, en économie politique ?

» Tout le reste était plongé dans la plus crasse ignorance, ou, ce qui est pire, dans les plus dangereux préjugés. Vous devriez être honteux d'appeler cela des siècles de lumière, et ce n'est pas merveille de voir que la morale ne s'y rencontrât que par exception.

» On dira que les lumières elles-mêmes fussent-elles, comme je le suppose, n'atteindront jamais ce but, parce qu'on ne peut jamais les supposer générales et que les gens éclairés auront beau être vertueux, ils seront toujours victimes des méchants qui ne sont pas retenus par le scrupule.

» Il suffit d'un tyran, dira-t-on, pour tenir dans l'abjection et la douleur la nation la plus éclairée.

» Je ne le pense pas. Je ne fais pas aux hommes l'honneur de croire qu'une fois pourra arriver, qu'il ne s'élèvera plus parmi eux de tyrans, mais je regarde que le métier deviendra d'autant plus difficile que les nations seront plus éclairées. Et notez qu'il n'est pas nécessaire pour qu'une nation soit ce que j'appelle éclairée, qu'elle soit composée de savants. Ce n'est pas cela ; il suffit que chaque personne y ait de justes idées des choses avec lesquelles elle est en rapport et que ce bien n'est pas absolu et par conséquent chimérique, mais qu'il est graduel et qu'on doit nécessairement approcher plus près de la bonne vie sociale, qu'on est plus près d'avoir des idées justes de ce qui nous intéresse. C'est un bien de nature à se faire sentir dès les premiers pas qu'on fait dans la bonne route. Les tyrans le sentent sans en avoir la démonstration. Un instinct confus les porte à détruire les lumières, brouiller les idées, obscurcir les esprits par de fausses instructions, des préjugés. Les malheureux nous font du mal sans se faire du bien. »

jugera. En second lieu, j'ai cru qu'un ouvrage envoyé au concours ouvert par un corps savant, n'était pas destiné uniquement pour ce corps savant; que ses membres ne demandaient point aux concurrents de les éclairer, mais de travailler à des écrits qui pussent influencer sur l'opinion générale, répandre des vérités utiles, détruire des erreurs dangereuses. Or, ce n'est point avec des abstractions qu'on parvient à ce but, c'est, si je ne me trompe, en revêtant les préceptes de la raison des grâces de l'élocution et des charmes du sentiment. Sans doute je suis loin de l'avoir atteint; mais la commission de l'Institut devait-elle me blâmer d'y prétendre?

Mon principal désir, en composant cet ouvrage, ayant été de me rendre utile, j'ai dû l'imprimer. Et quel temps fut plus favorable à la publication d'un écrit sur les mœurs de la nation, que celui où nous sommes, que celui où ceux dont les talents éminents et la moralité ne sont pas contestés, même de leurs plus grands ennemis, ont conçu le projet de fonder la stabilité de la République sur l'observation des règles de la morale, et ont été placés par leurs concitoyens dans les premières magistratures. Certes, c'est à une telle époque qu'il est permis de se livrer aux rêves d'une imagination philanthropique. Je regrette seulement d'avoir réduit à la mesure ordinaire d'un discours académique, un ouvrage qui, par l'importance de son objet, par les nombreux développements dont il était susceptible, offrait la matière d'un livre.

OLBIE,

OU

ESSAI SUR LES MOYENS DE RÉFORMER LES MŒURS D'UNE NATION.

Définition des mots mœurs, morale, moralité. But de la morale. Deux sortes d'institutions sont nécessaires pour réformer les mœurs : celles qui agissent sur les hommes neufs, ou enfants, et celles qui agissent sur les hommes faits. De quelle nature doivent être les premières les secondes ? Le peuple d'Olbie, peuple imaginaire, fournit des exemples de l'application de ces principes. Chaque principe de détail est développé en même temps que l'exemple. Un bon traité d'Économie politique doit être le premier livre de morale, et pourquoi. Du pouvoir de l'argent. De l'autorité de l'exemple. Des effets de l'instruction. De l'influence des femmes. Des fêtes, des monuments. Gardiens des mœurs. Le bonheur considéré comme moyen. Résultats.

par le mot de *mœurs*, appliqué aux hommes, il ne faut point entendre seulement les relations honnêtes et régulières des deux sexes entre eux, mais les habitudes constantes d'une personne, ou d'une nation, dans ce qui regarde la conduite de la vie.

La morale est la science des mœurs. Je dis science ; car, dans l'état de société, les règles de conduite ne sont pas toutes d'institution naturelle ; elles s'apprennent. Il est vrai qu'elles s'apprennent dès l'enfance et par routine ; mais le langage, qui est une science aussi, ne s'apprend-il pas de même ?

La moralité est l'habitude de consulter les règles de la morale dans toutes ses actions. Entre tous les êtres, l'homme seul paraît être susceptible de posséder cette belle faculté.

Le but de la morale est de procurer aux hommes tout le bonheur compatible avec leur nature. En effet, les devoirs qu'elle nous prescrit ne peuvent être que de deux espèces : ceux dont l'accomplissement a pour objet notre propre conservation et notre plus grand bien ; l'avantage en est immédiat et direct ; et ceux dont l'accomplissement fait le bonheur des autres hommes. Or ces derniers sont réciproques. Qu'on les suppose fidèlement remplis : chaque personne jouira des vertus de toutes les autres. C'est le cas d'un contrat mutuellement avantageux. Ainsi une nation qui connaîtrait et suivrait généralement les règles de la morale, ferait, dans toute la rigueur du terme, ce qu'on appelle un bon marché. Elle serait la plus heureuse des nations.

Le soin de fixer et de disposer ces règles regarde le moraliste. Ici, je suis forcé de supposer qu'elles sont connues, que l'on sait positivement quels sont les devoirs d'hommes, de fils, de frères, de citoyens, de magistrats, d'époux et de pères. Ma tâche est de rechercher par quels moyens on peut engager un peuple, vieilli dans des habitudes vicieuses et dans de funestes préjugés, à suivre ces règles, de l'observation desquelles sa félicité serait l'infaillible récompense.

Lorsque cette bonne idée tombe dans la tête des chefs d'une nation de vouloir réformer ses mœurs, il est deux sortes d'institutions dont il est nécessaire qu'ils s'occupent : celles qui doivent donner de bonnes mœurs aux hommes à venir, c'est-à-dire celles qui ont rapport à l'éducation¹, et celles qui peuvent réformer les hommes faits.

L'éducation se propose deux objets : la direction des facultés physiques et morales de l'enfance, et en second lieu son instruction.

Rousseau regarde le premier de ces deux objets comme le plus important. En effet, de bonnes mœurs ne sont que de bonnes habitudes, et cette première direction a pour but de former ces bonnes habitudes, soit au physique, soit au moral. « La plupart des républiques, dit Bacon, n'auraient pas eu besoin de faire tant de lois pour diriger les hommes, si elles avaient pris la précaution de bien élever les enfants. »

Cependant, quelque importante que soit cette partie de l'éducation, on aurait très-grand tort de regarder celle qui a rapport à l'instruction comme indifférente pour la morale. L'instruction a, relativement aux mœurs, ces deux grands avantages : c'est d'abord qu'elle les adoucit, et, en second lieu, qu'elle nous éclaire sur nos vrais intérêts.

Elle adoucit les mœurs en tournant nos idées vers des objets innocents ou utiles. Les hommes instruits, en général, sont moins de mal, commettent moins de dégâts que ceux qui ne le sont pas. L'homme qui a étudié l'agriculture, et qui sait ce qu'il faut de soins pour faire pousser une plante, pour élever un arbre, celui qui connaît leurs usages économiques, sont moins près de les détruire, que l'ignorant chez

¹ Si quelqu'un pouvait douter du pouvoir de l'éducation, qu'il lise l'Histoire de Sparte. Je ne dis pas qu'on doive imiter les institutions de Lycurgue ; je dis seulement que les hommes sont ce qu'on les fait, sans partager cependant l'opinion d'Helvétius, qui croit que leurs facultés sont pareilles en sortant des mains de la nature.

(Note de l'Auteur.)

que ces précieuses productions ne réveillent aucune idée. De même, l'homme qui a étudié les bases sur lesquelles se fondent l'ordre social et le bonheur des nations, ne les sape jamais sans répugnance.

Le bonheur principalement en nous éclairant sur nos propres intérêts, Mais c'est instruction est favorable à la morale. Le manouvrier qui boit en que l'instruction ses profits de la semaine, qui rentre chez lui pris de quelques heures ses profits par son exemple des enfants qui pour- qui, bat sa femme, corrompt par son exemple des enfants qui pour- raient devenir l'appui de sa vieillesse, et qui enfin ruine sa santé et meurt à l'hôpital, calcule moins bien que cet ouvrier diligent qui, loin de dissiper ses petites épargnes, les accumule, ainsi que leurs intérêts, de dissiper sur ses vieux jours, et passe l'âge du retour au sein d'une se fait un sort sur ses vieux jours, et passe l'âge du retour au sein d'une famille active qu'il a rendue heureuse, et dont il est adoré.

C'est surtout dans un État libre qu'il importe que le peuple soit éclairé. C'est de lui que s'élèvent les pouvoirs, et c'est du sommet du pouvoir que découlent ensuite la vertu ou la corruption; c'est entre les mains des gens en place que sont toutes les nominations, toutes les institutions et l'ascendant de l'exemple. S'ils sont ineptes, méchants et corrompus, l'ineptie, la perversité et la corruption inondent toute la pyramide sociale.

Telle est, selon moi, l'influence qu'exercent sur les mœurs les deux parties qui constituent l'éducation.

N'ayant pas la prétention de donner dans cet écrit un traité d'éducation plus qu'un traité de morale, je suis forcé de supposer que les principes d'une bonne éducation sont connus. Ils ont été discutés et établis par de grands maîtres, à la tête desquels on peut compter, parmi les modernes, Montaigne, Locke et Rousseau. Montaigne, esprit juste, philosophe érudit, mais écrivain peu méthodique, a laissé échapper dans ses admirables causeries, le germe des idées recueillies par les deux autres. Locke a lié, complété cette doctrine, l'a étendue à tous les cas : mais son livre est sec et minutieux ; il n'attaque pas les préjugés de toutes les sortes, et l'on y chercherait vainement le charme de style qui fait lire l'*Emile* de Rousseau, non plus que cette éloquence du sentiment, qui est la raison pour les esprits faibles, et qui, jointe à la raison, fait les délices des esprits éclairés. Aussi le livre de Jean-Jacques, malgré un petit nombre de paradoxes, qu'il y soutient peut-être avec trop de prédilection, malgré l'impossibilité de faire l'application de quelques-uns de ses préceptes, même des principaux, a produit une révolution dans la manière d'élever les enfants ; et si jamais

la moitié des habitants de la France parvient à savoir lire, et à comprendre seulement la moitié de ce livre important, l'influence en sera prodigieuse. Alors un discours comme celui-ci deviendra la chose du monde la plus inutile.

S'il n'est pas de mon sujet de poser les principes d'une bonne éducation, je dois au moins chercher par quels moyens la généralité d'une nation encore très-retardée peut être amenée à les adopter; car une partie de la morale à fonder actuellement, est celle qui portera les hommes à répandre de bonnes semences pour l'avenir.

Et d'abord, comment une nation qui n'aurait que de mauvaises habitudes, pourrait-elle en donner de bonnes à ses jeunes citoyens? Elle ne doit pas en abandonner l'espoir. Les pères peuvent se croire intéressés à faire le mal, jamais à l'enseigner. Ils peuvent vouloir communiquer leurs préjugés; mais si les institutions qui les ont nourris n'existent plus, ces préjugés ne germeront pas au sein de leurs enfants.

Les pères sont ignorants..... : on peut compter sur l'orgueil paternel qui les fait jouir du mérite et des succès de leurs fils. Enfin, si d'excellents instituteurs existent, si l'avenir respire dans les écrits de quelques grands hommes, cette nation ne doit désespérer de rien. L'appelle grands hommes ceux qui, dans le mouvement général vers un perfectionnement, ont devancé leur siècle.

Une nation qui a de mauvaises mœurs et de bons livres, doit de tout son pouvoir favoriser l'enseignement de la lecture.

L'indigent, assailli par tous les besoins, regarde des signes noirs empreints sur des feuilles blanches, comme une savante futilité. Il ignore que les plus sublimes connaissances, que les utiles notions de l'économie politique, par exemple, sources fécondes de la prospérité et du bonheur des nations, sont cachées sous les caractères qu'il méprise, et que si ses aïeux avaient su en soulever le voile, il ne serait pas, lui, réduit à partager avec sa grossière famille un morceau de pain noir sous une hutte de sauvage.

Veut-on qu'il donne de l'instruction à ses enfants? Qu'on commence par lui procurer assez de tranquillité et une portion suffisante de bien-être, pour qu'il puisse songer à ce qui ne sera jamais à ses yeux qu'un objet d'utilité secondaire.

Or, cette portion suffisante de bien-être ne saurait résulter que d'une sage répartition des richesses générales, qui elle-même ne peut être le fruit que d'un bon système d'économie politique; science impor-

... importante de toutes, si la moralité et le bonheur des
... la plus regardés comme le plus digne objet de leurs
... méritent d'être regardés comme le plus digne objet de leurs
... hommes.
... on voudrait accélérer d'une manière forcée cette
... des.

Ce serait en vain qu'on chercherait des choses. La bonne éducation, l'instruction, dont marche naturelle des choses, dont les bonnes mœurs seront la conséquence, n'aura jamais qu'avec l'aisance du peuple. C'est ce dont il faut s'occuper. Si l'on refuse de commencer par le commencement, ne germeront que des institutions nominales, qui pourront bien avoir d'abord l'apparence et l'éclat d'institutions solides, mais qui dans l'origine se fondront bientôt à ces festons de feuillages, à ces arbres factices, qui ressembleront bientôt aux forêts pour embellir les fêtes; superbes végétaux sans racines, qui jouent un moment la nature champêtre, mais qui, incapables de produire ou des fleurs ou des fruits, n'offrent bientôt aux regards qu'un pompeux arrangement de fagots desséchés.

de bonnes institutions d'éducation une fois établies, ne sont que des semences pour l'avenir. Les hommes qu'elles produiront auront pris la bonne habitude d'être vertueux; leur morale peut se passer de tout autre fondement. Mais la portion déjà formée d'une nation doit-elle renoncer entièrement à l'espérance de se donner de bonnes mœurs? Il serait trop affligeant de le penser. On a comparé l'homme à un arbrisseau qui, jeune et souple encore, peut se ployer à toutes les directions, et qui, devenu grand, se roidit contre tous les efforts. Heureusement que la ressemblance n'est pas entière: l'arbre végété; l'homme a une volonté, des besoins, des passions, et il reste contre ses mauvais penchans plusieurs leviers puissans; mais il faut qu'on veuille s'en servir, et qu'on trouve des hommes capables de les manier.

Nous voulons que les hommes se conduisent bien. Suffit-il de le leur commander? Le premier de nos maîtres, l'expérience, nous dit que non. Si les meilleurs préceptes, appuyés de l'autorité des lois, de l'assendant de la force, de la sanction divine, suffisaient pour rendre les

Quelconque ferait un traité élémentaire d'Économie politique, propre à être enseigné dans les écoles publiques, et à être entendu par les fonctionnaires publics les plus subalternes, par les gens de la campagne et par les artisans, serait le bienfaiteur de son pays.

(Note de l'Auteur.)

hommes vertueux, il n'est pas de nation qui ne fût un modèle de toutes les vertus; car il n'en est pas une dont les lois ne commandent de bien vivre; il n'est pas de religion qui ne menace le pécheur de punitions effrayantes, et qui ne promette des récompenses magnifiques à l'homme de bien. Que sont cependant ces nations si bien endoctrinées? En est-il une seule où l'homme ambitieux n'ait pas écrasé ses rivaux; où la vengeance n'ait pas exercé ses fureurs; où l'amour du lucre n'ait pas inspiré les tromperies les plus honteuses et les plus viles prostitutions?

Qu'on ne s' imagine pas que plusieurs d'entre elles n'offrent qu'un petit nombre d'exemples de ces crimes. Ils sont rares, exercés en grand, parce que les grandes occasions sont toujours rares; mais les causes qui les produisent dans les circonstances importantes, existent et agissent perpétuellement dans les circonstances de la vie commune. Si l'on ne voit pas tous les jours un frère détrôner son frère, tous les jours on voit un aîné de famille disputer à son cadet, à un bâtard innocent de l'erreur de sa naissance, les moindres parcelles d'un immense héritage.

La justice humaine, pauvre et inégale justice, atteint bien quelques-uns des crimes qui troublent le repos de la société, mais jamais elle n'atteint et ne détruit la cause qui les fait commettre; d'où il résulte qu'elle punit en effet, non le crime, mais la maladresse du criminel qui n'a pas su se mettre à couvert de son glaive. La justice n'enseigne pas la morale : elle enseigne la prudence et l'astuce.

Si les lois divines et humaines ont si peu de pouvoir pour fonder de bonnes mœurs, où faut-il en chercher les moyens? Dans le cœur de l'homme. « Quiconque se mêle d'instituer un peuple, dit Rousseau, doit savoir dominer les opinions, et par elles gouverner les hommes. » Si l'on veut que telle manière d'être, telle habitude de vie s'établisse, la dernière chose à faire est donc d'ordonner que l'on s'y conforme. Voulez-vous être obéi? Il ne faut pas vouloir qu'on fasse : il faut faire qu'on veuille¹.

Je ne prétends point que, pour faire adopter une institution, on doive

¹ On a fait de mauvais républicains chaque fois qu'on a voulu rendre les hommes tels, le pistolet sur la gorge. On a conquis l'apparence, tout au plus. Il en serait de même de la vertu : la violence ne peut que lui ôter de ses grâces et de ses attrait. La sotte prudence que tout le monde fut forcé d'affecter dans les dernières années de Louis XIV, produisit les dérèglements de la régence.

(Note de l'Auteur.)

la calquer sur les préjugés de ceux pour qui elle est faite. Il faut bien que Lycurgue ait choqué en quelque chose les opinions de son siècle, qu'il eût voulu faire adopter ses lois, il excita une émeute et qu'il eût assailli à coups de pierre; mais ses lois subsistèrent. Qu'on se fût assailli contre une institution nouvelle, j'y consens; mais qu'on soit fâché contre son propre intérêt, à la conserver; qu'elle soit telle que, amené, par son propre intérêt, mais la nature des choses, l'attire plus non les ordres du législateur, mais la nature des choses, l'attire plus fortement que le goût général ne la repousse. Pourquoi cette considération, la première dont on doive s'occuper en portant une loi, en fondant une institution, est-elle ordinairement la dernière dont on s'avise?

Il s'agit donc, je le répète, de chercher dans le cœur de l'homme, et si seulement, la garantie de sa conduite.

L'homme soupire sans cesse après le bonheur, et principalement le bonheur prochain et sensible: s'il ne s'ouvre devant lui pour l'atteindre que la voie du crime, il s'y précipite. Si le chemin de la vertu peut y conduire, il le préfère. Cette disposition mise en nos âmes par la nature, et que tous les rhéteurs du monde essaieraient en vain de changer, doit diriger sans cesse le moraliste. Au lieu de s'attacher à vaincre les désirs de l'homme, il doit s'en servir.

On a dit qu'il fallait rendre la vertu aimable: j'ose ajouter qu'il faut la rendre profitable. Le vice est hideux: rendons-le funeste.

Si l'on a vu des institutions opérer sur les mœurs des prodiges, ne nous y trompons point, c'est que les législateurs qui les ont établies, ont connu ce mobile, et en ont tiré parti. Trois cents Spartiates meurent aux Thermopyles pour leur patrie; c'est un des plus grands exemples de dévouement dont l'histoire ait conservé le souvenir. Comment Lycurgue parvient-il à leur inspirer cet héroïque courage? Nous aurions pu le deviner; mais Xénophon nous l'apprend positivement: « Ce grand législateur, dit-il, a *pourvu au bonheur* de l'homme brave, et a dévoué le lâche *au malheur* et à *l'opprobre*¹. » Fuir et être perpétuellement misérables, étaient pour les compagnons de Léonidas une même chose. Le moyen, après cela, d'abandonner son poste, et de repaître aux bords de l'Eurotas! Ces braves gens n'avaient pas deux partis à prendre: ils n'avaient plus qu'à mourir; c'est ce qu'ils firent².

¹ Xén. Rép. de Sparte.

² Si l'on me reproche d'appeler braves des hommes qui ne pouvaient se conduire autrement.

Faisons pour la vertu ce que Lyncurque fit pour le courage, et que, suivant l'expression de J.-J. Rousseau, *elle puisse ouvrir toutes les portes que la fortune se plaît à fermer*¹. Plusieurs colonies modernes qui ont établi leurs institutions suivant ces principes, les ont vues couronnées du succès. La plupart des Européens qui formèrent des établissements sur les côtes de l'Amérique septentrionale, n'emportèrent ni les regrets, ni même l'estime de leurs anciens compatriotes. Plusieurs étaient des débiteurs insolubles ou même frauduleux, et quelques-uns avaient plus que des fautes à se reprocher. Arrivés sur le continent américain, il fallut bien qu'entre eux ils honorassent les qualités qui seules pouvaient conserver la société naissante. Les emplois, le pouvoir, le crédit, la fortune, allèrent chercher ceux qui se rendaient recommandables par leur bonne foi, leur esprit de conduite, leur amour du travail. Les hommes sans probité dans les affaires, sans délicatesse envers les femmes, sans bienveillance pour leurs frères, n'y pouvaient subsister. Il fallait qu'ils changeassent de caractère, ou qu'ils partissent. Aussi les mœurs de ce peuple ont-elles, en général, offert aux nations d'Europe, même pendant les orages d'une révolution, des exemples de vertus inconnus parmi elles; et le rebut de ces nations a mérité d'en devenir le modèle.

Tels sont, je crois, les principes qui doivent guider dans la recherche et l'adoption des institutions propres à fonder la morale chez un peuple. Je vais maintenant montrer ces mêmes principes mis en pratique au sein d'une société qui a établi sa liberté politique sur les ruines d'une monarchie absolue, et qui n'est parvenue à consolider l'édifice de cette liberté, qu'en changeant totalement ses mœurs, ou, si l'on veut, ses habitudes. Ce peuple, qui habite un pays nommé *Olbios*, en français *Oltie*, jouissant, depuis un demi-siècle environ, d'une liberté fondée sur de bonnes lois, est trop avancé sur la route de la sagesse, pour que les reproches que pourra exciter le souvenir de son ancienne dépravation ait de quoi l'offenser. On ne rougit que des fautes qu'on est encore capable de commettre.

ment, je répondrai que je les appelle braves, parce qu'ils ne purent supporter la honte. C'est là le fondement de toute espèce de bravoure; et si Lyncurque a rendu ses Lacédémoniens les plus braves des hommes, c'est parce qu'il a su établir une honte impossible à surmonter.

¹ Gouv. de Pologne.

Je ne puiserai chez les *Olbiens* qu'un petit nombre d'exemples. C'est tout ce que me permettent les bornes que je me suis prescrites. Mais ces exemples suffiront, j'espère, pour faire naître des idées plus étendues, plus liées, plus justes peut-être; et mon travail, quoique imparfait, n'aura pas été inutile.

J'ai cru devoir établir des principes avant de proposer des exemples, parce que les uns peuvent être bons, et les autres mal choisis. C'est aux hommes qui sont plus éclairés et plus puissants que moi, à tirer des premiers toutes les conséquences qui peuvent en sortir, à déployer leur génie, la fermeté de leur caractère, dans l'application de ces principes; ce qui est sans doute la tâche la plus difficile, lorsqu'il s'agit de créer des institutions sociales.

On verra que je suppose toujours que les chefs de la nation, ceux de qui les institutions dépendent, ont la ferme volonté de régénérer les mœurs de leurs concitoyens; autrement, il serait bien superflu de s'en occuper¹. Lycurgue changea les mœurs de Sparte; mais il le voulut fortement². Si les Spartiates eussent préféré de rester corrompus, et que Lycurgue eût été de leur avis, je ne sais pas trop par quel moyen la réforme eût pu s'opérer.

C'est donc aux législateurs des nations, aux plus influents de leurs magistrats, de leurs orateurs, de leurs écrivains, à concourir avec moi dans cette entreprise. Que ceux de mes concitoyens qui sont faits pour influencer sur les mœurs nationales, par leurs places ou par leurs talents, se livrent enfin à l'accomplissement de cette œuvre louable et grande. Puissent-ils concevoir combien il doit en résulter de solide gloire pour eux-mêmes, et de bonheur véritable pour tous!

Après la révolution qui permit aux *Olbiens* de se conduire, non plus d'après d'anciens usages, mais suivant les conseils de la raison, les

¹ Ils y sont plus intéressés que personne; car jamais on n'a vu une révolution dans les institutions politiques se consolider, à moins qu'il ne se soit fait en même temps une révolution dans les habitudes morales. Il est vrai que la première rend la seconde facile: pour réformer les mœurs d'un peuple, c'est une belle institution que la République.

² En regardant comme une condition première, pour opérer la réforme des mœurs, une volonté forte, j'assignerais presque pour condition seconde que cette volonté ne soit ni la patience et la longanimité; tandis que la volonté intolérante réussit quelquefois à faire plier les obstacles, mais ne les détruit jamais.

(Note de l'Auteur.)

(Note de l'Auteur.)

chefs de la nation s'attachèrent à diminuer la trop grande inégalité des fortunes ; ils sentirent que, pour se former de bonnes mœurs, la situation la plus favorable dans laquelle une nation puisse se trouver, est celle où la majeure partie des familles dont elle se compose vit dans une honnête aisance, et où l'opulence excessive est aussi rare que l'extrême indigence.

La misère expose à des tentations continuelles ; que dis-je ? à des besoins impérieux. Non-seulement les actes de violence coupable, mais encore la dissimulation, les friponneries, les prostitutions ¹, les émeutes, sont presque toujours le fruit de l'indigence. Que de gens ont embrassé un parti politique abhorré, ou des opinions hasardées, uniquement pour subsister ! Tel homme n'aurait pas bouleversé son pays, s'il eût eu de quoi vivre. Ah ! si les riches, chez certains peuples, entendaient bien leur intérêt, loin de pomper la subsistance du pauvre, pour grossir sans mesure leur fortune, ils y mettraient volontairement des bornes, et sacrifieraient une partie de leur avoir, afin de jouir en paix du reste.

Les grandes richesses ne sont pas moins funestes aux bonnes mœurs. La facilité d'acheter, chez les hommes, produit autant de maux que la tentation de se vendre. L'opulence endureit l'âme : on apprécie mal des besoins qu'on ne ressent jamais et à l'abri desquels on se croit pour toujours. Les riches sont entourés d'une foule de complaisants qui, pour se rendre agréables, éloignent de leur vue les objets hideux, et proposent un plaisir qu'ils partagent, plutôt qu'un bienfait dont ils sont jaloux.

Mais ce ne sont point des réglemens et des lois somptuaires qui préservent une nation des excès de l'opulence et de la misère ; c'est le système complet de sa législation et de son administration : aussi le premier livre de morale fut-il, pour les Oubiens, un bon Traité d'Économie politique. Ils instituèrent une espèce d'académie, qu'ils chargèrent du dépôt de ce livre. Tout citoyen qui prétendait à remplir des fonctions à la nomination des premiers magistrats, fut obligé de se

¹ Il faut tâcher que, pour vivre, on ne soit pas plus forcé de prostituer ses talents que sa personne. S'il est affligeant de voir la courtisane vendre au premier venu des faveurs qui auraient pu devenir la récompense des plus tendres sentimens, il n'est pas moins affligeant de voir l'homme de lettres vendre son approbation au vice puissant, et le peintre prêter la magie de ses couleurs aux obscènes conceptions d'un riche méprisé.

(Note de l'Auteur.)

faire publiquement interroger sur les principes de cette science; principes qu'il pouvait à son choix défendre ou attaquer. Il suffisait qu'il eût conû pour que l'Académie lui accordât un brevet d'instruction, les conû la route des grandes places lui était fermée.

Bientôt ces places furent toutes occupées, sinon par des esprits supérieurs, au moins par des hommes assez éclairés pour être en état de prendre un bon parti dans les questions principales. La plupart des opinions se ralièrent autour des meilleurs principes, et il en résulta un système suivi d'Économie politique, d'après lequel toutes les autorités de l'État réglèrent leur conduite; tellement que les hommes avaient beau changer, les maximes, dans les points importants, restèrent les mêmes: et comme une cause sans cesse agissante ne manque jamais de produire son effet, il arriva que sans injustices, sans déchirements, sans secousses, l'honnête aisance devint très-commune, et l'excès des richesses et de l'indigence fort rare.

Alors la plupart des citoyens, trop peu opulents pour user leur vie dans des plaisirs continuels, mais assez à l'aise pour ne point éprouver les atteintes du découragement ou les angoisses du besoin, se livrèrent à ce travail modéré qui laisse à l'âme tout son ressort: peu à peu ils s'accoutumèrent à chercher leurs plaisirs les plus chers dans la société de leur famille et d'un petit nombre d'amis; ils cessèrent de connaître le désœuvrement, l'ennui, et le cortège de vices qui les accompagnent: vivant plus sobrement, leur humeur fut plus égale, leur âme plus disposée à la justice et à la bienveillance qui sont mères de toutes les autres vertus.

Afin d'éloigner encore davantage les maux qui suivent l'oisiveté, on fit revivre cette loi d'Athènes qui obligeait chaque citoyen à déclarer quels étaient ses moyens de subsister; et comme quelques-uns avaient des moyens de subsister légitimement sans travail, on y fit un léger changement, en obligeant chaque citoyen à faire connaître ses occupations habituelles. Cette désignation devait nécessairement accompagner son nom et sa signature dans tous les actes publics; on ne pouvait les produire dépourvus de cette formalité. Ainsi, au défaut d'une profession lucrative, on y voyait souvent le nom d'un homme qui s'occupait à des recherches de physique, ou bien à des expériences pour le perfectionnement de l'agriculture, ou bien à donner une éducation libérale aux enfants orphelins de son frère. Lorsqu'il y avait une disparité choquante entre la conduite tenue et l'occupation professée, c'était,

pour le faux déclarateur, une source de ridicules ou même de reproches plus graves, auxquels on avait grand soin de se soustraire. Si une affaire, une circonstance imprévue, mettait en évidence un citoyen, et qu'il eût négligé de remplir cette formalité, son nom n'était jamais rappelé, sans être suivi de la qualification d'*homme inutile*.

Par ce moyen on évita que l'amour du gain ne devint à Olbie le seul stimulant qui engageât les hommes à se livrer au travail. Les Olbiens savaient que l'amour du gain est un écueil presque aussi dangereux que l'oisiveté. Lorsque cet amour est très-vif, il devient exclusif comme tous les autres ; il étouffe une foule de sentiments nobles et désintéressés qui doivent entrer dans l'âme humaine perfectionnée. C'est ainsi que chez certains peuples, ou même chez les habitants de certaines villes, trop adonnés au commerce, toute idée, autre que celle de s'enrichir, est regardée comme une folie ; tout sacrifice d'argent, de temps, ou de facultés, comme une duperie. Un tel peuple paie quelquefois des gens à talents parce qu'il en a besoin, mais les gens à talents ne naissent point dans son sein. Or, comme l'argent donne des serviteurs peu attachés et non des amis fidèles et des citoyens capables, il arrive que les nations de ce genre finissent, et même assez promptement, par être mises à contribution, dominées, et enfin renversées par celles qui ont suivi d'autres principes. Que sont devenus les Phéniciens et leurs successeurs les Carthaginois ? A peine savons-nous de leurs affaires antérieures, autre chose, sinon qu'ils existèrent et qu'ils s'adonnèrent presque exclusivement au commerce.

Notre Europe nous offre plusieurs exemples pareils.

Venise, à qui un trafic immense donnait le moyen de salarier de nombreuses flottes et de grandes armées, commandées toujours par un général étranger qui n'était guère que le premier commis de ses marchands ; Venise soutint à la fois des guerres contre le Turc, l'Empire, le Pape et la France ; et, en dernier lieu, un bataillon a suffi pour la prendre.

La Hollande, le pays du monde le plus riche et le plus peuplé en proportion de son étendue, n'a-t-elle pas été constamment victime de toutes les puissances belligérantes de l'Europe qui l'ont mise à contribution tour à tour, et ont ensuite disposé à leur gré de son indépendance ? États-Unis de l'Amérique, prenez garde à la tendance générale des esprits dans votre belle république. Si ce qu'on dit de vous est

rai, vous deviendrez riches, mais vous ne resterez pas vertueux; mais vous ne serez pas longtemps indépendants et libres.

Il faut donc que l'amour du travail ne soit pas constamment excité par le désir du gain; et le bonheur, la conservation même de la société exigent qu'un certain nombre de personnes dans chaque nation cultivent les sciences, les beaux-arts et les lettres¹; nobles connaissances qui font naître des sentiments élevés, des talents utiles à l'association. Quel écrivain, du fond de son modeste cabinet, travaille plus efficacement à établir la gloire, la puissance et le bonheur de son pays, que tel général qui lui gagne des batailles.

Si je n'étais point resserré dans les bornes d'un discours, c'est ici que je montrerais ce que les mœurs auraient à gagner au développement des plus nobles facultés de l'esprit et de l'âme; je combattrais accidentellement l'éloquent paradoxe du Philosophe de Genève; je prendrais la défense de la seule noblesse que puisse reconnaître l'égalité politique, celle des lumières, la seule qu'on ne doive point au hasard et qui ne soit jamais la compagne de la médiocrité; je ferais remarquer ce bon sens chinois, qui fait de *mandarin* et de *lettré* deux mots synonymes, ne concevant pas que celui qui est placé plus haut par ses connaissances puisse être mis plus bas par son rang, et que la sagesse et l'immoralité doivent jamais commander au génie et à la vertu.

Les Oubiens encouragèrent par d'autres moyens, dans la classe ouvrière, cet amour du travail, plus utile pour elle que pour toutes les autres; ils établirent des *caisses de prévoyance*². Tous ceux qui parvenaient à mettre de côté une petite somme, pouvaient, tous les dix jours, la mettre en réserve dans une de ces caisses; et là, par l'effet ordinaire de l'accumulation des intérêts, ils la voyaient croître au point que, parvenus à l'âge du repos, ils se trouvaient maîtres d'un certain capital ou d'une rente viagère. Presque tous les artisans confiaient une plus ou moins grande partie de leurs salaires aux *caisses de prévoyance*; et au lieu de donner à leurs plaisirs, à l'intempérance, trois ou quatre

¹ Si les Anglais supportent mieux que nous le fardeau d'une guerre destructive, c'est qu'ils sont plus avancés en économie politique; et à plusieurs époques, avant et depuis la révolution, la France a perdu des ressources immenses, parce que ses gouvernants ignoraient jusqu'aux éléments de cette science.

² En lisant ce passage on comprendra que J.-B. Say ait été plus tard l'un des fondateurs des caisses d'épargne en France, et l'un des premiers administrateurs de la Caisse ouverte à Paris en 1818.

(Note de l'Auteur.)

(H. S.)

jours sur dix, ils n'en donnaient plus qu'une à leurs délassements. Les plaisirs qu'on goûte en famille sont les moins dispendieux ; aussi les préféraient-ils pour grossir leur épargne ; et lorsque le jour du repos venait, on ne voyait plus, comme auparavant, à Olbie, les cabarets pleins d'ivrognes abrutis, chantant et jurant tour à tour ; mais on rencontrait fréquemment dans les campagnes qui entouraient la ville, un père, une mère et leurs enfants, tous animés d'une gaîté tranquille, celle du bonheur, et qui marchaient vers quelque rendez-vous champêtre pour s'y réunir avec d'autres amis de même état qu'eux.

Les Olbiens ne s'étaient point contentés de se donner, relativement à l'économie politique, une législation favorable à la morale ; ils avaient graduellement retranché de la leur tout ce qui pouvait lui être contraire. Ils avaient senti que ce serait en vain que le moraliste travaillerait à rendre les hommes bons, si on laissait subsister les lois qui tendent à les rendre pervers. C'est ainsi qu'ils supprimèrent les loteries, qui offrent un appât à la cupidité, à la paresse, au vol quelquefois, et entrelient cette disposition, funeste à la prospérité des empires, et qui consiste à compter plutôt, pour sa fortune, sur le hasard que sur son industrie ¹. Ils étaient loin, par conséquent, d'autoriser, et encore plus d'encourager la publication de ces livres de magie, où l'on emploie des explications de rêves, des calculs de nécromancie, pour induire le misérable à porter chez un receveur le dernier écu qu'il possède, l'écu avec lequel il allait acquitter une dette ou bien acheter le dîner de ses enfants. Impôt funeste ! supporté par le besoin qui désire d'acquiescer, et non par l'opulence qui a mille moyens plus assurés de grossir son trésor.

De même que les loteries, les maisons de jeux disparurent ; et lorsqu'on traversait le quartier où jadis elles étaient accumulées, on n'était plus exposé à rencontrer sur son chemin un malheureux, l'œil hagard, cherchant, d'un pas incertain, un pont du haut duquel il pût précipiter son infortune.

Après avoir détruit, autant que cela se pouvait, les causes de dépravation, les Olbiens s'occupèrent des encouragements à donner à la bonne conduite et aux belles actions. Ils prévinrent et surpassèrent le

¹ L'ouvrier qui se flatte de l'espoir de gagner 30 ou 40 mille francs dans quelques minutes, travaille de mauvaise grâce pour gagner 30 ou 40 sous par jour ; et néanmoins ce dernier travail est le seul productif, le seul qui contribue à enrichir l'état.

(*Note de l'auteur.*)

conseil de *Beccaria*, qui voulait qu'on instituât des prix pour les actions vertueuses, de même qu'on a attaché des peines aux délits. Tout, chez eux, devint un instrument de récompense. Les fonctions auxquelles étaient attachés du pouvoir ou des émoluments, les exemptions permises, les missions honorables, devinrent le prix d'une action éclatante, de l'exercice sublime ou soutenu de vertus privées, d'une conduite de reproche dans des circonstances délicates, du zèle qui avait porté à fonder ou à soutenir un établissement d'humanité, et même d'un bon livre, fruit pénible de longues études et d'utiles méditations. Le mot de *fauteur* fut effacé des dictionnaires. Tout arrêté de nomination portait les titres que le candidat avait eus pour être préféré; on y faisait mention de toutes les fonctions qu'il avait antérieurement exercées, et afin que le public fût juge du mérite de ses titres, chaque arrêté était imprimé dans une *feuille des nominations*, publiée par le gouvernement, et dont tous les articles pouvaient être réimprimés, débattus partout.

Mais dans une République, beaucoup de places sont données immédiatement par le peuple. Comment, demandera-t-on, celles-là, qui sont même la source de toutes les autres, purent-elles être un instrument de récompense pour les plus vertueux, si le peuple, dépourvu lui-même de récompenses et de moralité, les accordait aux plus hypocrites, aux plus impudents? Ce malheur, qui, à la vérité, se fit cruellement sentir dans l'enfance de la République olbienne, diminua, et finit par disparaître tout à fait à mesure que le peuple devint plus éclairé.

Quand les citoyens d'un même état peuvent se rapprocher, se voir et s'entendre à leur aise, ils découvrent bientôt parmi eux ceux qui méritent d'être estimés; or, comme leur intérêt est d'élire des personnes incapables d'abuser de leurs emplois pour les tourmenter et les voler, ils laissent de côté l'intrigant, et choisissent l'homme de bien.

Afin que les citoyens d'un même canton apprissent à se connaître, les Olbiens instituèrent dans chaque arrondissement, non des sociétés politiques, mais des *sociétés de délassement*, où tous les citoyens inscrits sur le registre civique se rendaient souvent le soir, principalement aux jours du repos. Ils pouvaient même y conduire leur famille. Dans ces réunions, qui le plus souvent joignaient au local qu'elles s'étaient choisi l'agrément d'un jardin, on voyait s'établir, non des discussions générales, mais des conversations particulières. Ici l'on prenait des rafraichissements, tandis qu'ailleurs on jouait à la boule, au billard, à différents jeux d'adresse; plus loin, on

lisait les nouvelles du jour. Bientôt les habitants d'un même quartier connurent le caractère et jusqu'aux habitudes les uns des autres, et il en résulta des élections éclairées, favorables aux intérêts généraux, et qu'on put regarder comme de véritables récompenses des vertus privées.

Et d'ailleurs le peuple fit de bons choix, parce qu'on lui en donna l'exemple.

On n'avait point jusque-là connu le pouvoir de l'exemple, lorsqu'il est donné par des personnes éminentes en dignité ou en mérite, si ce n'est pourtant à la Chine, où l'empereur, à certain jour de l'année, met lui-même la main à la charrue. Ce pouvoir de l'exemple est tel entre les mains d'un gouvernement, que je ne crois pas qu'on puisse citer une seule nation qui ait eu de la moralité dans les temps où son gouvernement en a manqué, ni une seule qui en ait manqué lorsque son gouvernement lui en a fourni le modèle.

Dans l'Utopie de *Thomas Morus*, le gouvernement Utopien, du moment qu'il est en guerre avec une autre nation, met à prix la tête du prince ennemi, de ses ministres, de ses généraux ; il accueille, il donne de grandes terres et une existence honorable aux meurtriers ; il répand dans le pays ennemi des invitations à la trahison ; le tout, afin d'éviter les batailles et l'effusion du sang humain. Ce n'est pas ainsi que se conduisit Camille avec le maître d'école des Falisques. Si jamais Utopie a existé, le peuple doit avoir fait son profit de ce beau système ; et tout particulier en procès avec un autre, a dû chercher à gagner le cuisinier de sa partie adverse, afin d'éviter le scandale d'un procès. Hommes qui gouvernez, prenez-y garde : vous parlez et agissez devant de grands enfants : pas un de vos gestes, pas une de vos paroles ne sont perdus.

Lorsque le peuple d'Olbie vit les places occupées par des hommes probes, instruits, dévoués à la chose publique sans l'être à aucun parti, il s'habitua à priser ces qualités, et il eut honte de faire de mauvais choix.

Les candidats, à leur tour, voyant que le mérite plutôt que l'or était un moyen d'avancement, en vinrent peu à peu au point d'estimer l'or moins que le mérite. Ce fut un grand point de gagné ; car plus l'or est utile, plus on lui sacrifie de vertu. S'il garantissait de la mort, s'il procurait la force et la beauté, une santé inaltérable, des amis sincères, l'amour de nos épouses, le respect de nos enfants, indépendamment

des autres jouissances qu'il achète, je ne pense pas que, lorsqu'il s'agit d'en gagner, le plus grand forfait arrêât l'homme le plus vertueux.

Pour diminuer de plus en plus son pouvoir, les principaux parmi les Olbiens professèrent un assez grand mépris pour le faste. La simplicité des goûts et des manières fut à Olbie un motif de préférence et un objet de considération. Les chefs de l'état adoptèrent un système général de simplicité dans leurs vêtements, dans leurs plaisirs, dans leurs relations sociales. Jamais leurs domestiques, ni les soldats de leur garde ne témoignèrent une déférence stupide pour les livrées du luxe¹. Le gros du peuple contracta par degrés la même habitude, et bientôt on ne vit plus un troupeau d'imbécilles ébahis à la vue d'une garniture de diamants ou de quelqu'autre colifichet de cette espèce. On n'estima plus les gens à proportion de la consommation qu'ils faisaient : qu'arriva-t-il ? Ils ne consommèrent rien au delà de ce qui faisait vraiment nécessaire à leur utilité ou à leur agrément. Le luxe, était vraiment nécessaire à leur utilité ou à leur agrément. Le luxe, attaqué dans sa base qui est l'opinion, fit place à une aisance plus généralement répandue ; et, ce qui arrive toujours, le bonheur augmenta en même temps que les mœurs se réformèrent.

A mesure que le goût du faste diminua, l'argent qui s'y consacrait prit une direction plus louable et plus productive. Il alla vivifier les manufactures, mettre en valeur l'industrie et le talent qui périssaient de misère, sans profit pour la société, sans gloire pour la nation. Dès lors les riches, qui se bornaient à une vaine ostentation de leurs grands biens, craignirent d'être mésestimés. On en vit qui voulurent attacher leur nom à un édifice public, ou bien faire couler l'abondance dans des canaux creusés à leurs frais ; les uns s'occupèrent, à ouvrir une grande route, les autres à construire un port nouveau ; enfin ils ambitionnèrent la gloire d'être appelés les bienfaiteurs du pays, et on leur pardonna leurs richesses.

Les Olbiens n'auraient été que de faibles moralistes, s'ils n'avaient pas senti à quel point les femmes influent sur les mœurs. Nous devons aux femmes nos premières connaissances et nos dernières consolations. Enfants, nous sommes l'ouvrage de leurs mains : nous le

¹ J'avoue qu'un gouvernement ne peut user de ce moyen, que lorsque l'économie et l'ordre dans les finances le mettent en état de ne jamais recourir aux secours des gens à argent ; secours plus ruineux encore pour les mœurs publiques que pour le trésor public.

(Note de l'Auteur.)

sommes encore quand nous parvenons à l'état d'hommes. Leur destinée est de nous dominer sans cesse par l'empire des bienfaits ou par celui des plaisirs, et là où elles ne sont pas vertueuses, c'est en vain que nous voudrions le devenir. C'est par l'éducation des femmes qu'il faut commencer celle des hommes.

Heureusement que la nature, qui a répandu sur cette moitié de notre espèce les grâces et la beauté, a paru se complaire à la douer en même temps des plus aimables qualités du cœur; et peut-être l'orgueil de l'homme sera-t-il forcé d'avouer que, si l'on en excepte cette vertu, qui souvent nous ordonne de surmonter nos goûts et nos affections, la justice compagne de la force, la nature a généralement donné aux femmes les qualités morales dans un plus haut degré qu'à nous. Elles sont plus accessibles à la pitié, plus disposées à la bienfaisance, plus fidèles dans leurs engagements, plus dévouées dans leurs affections, plus patientes dans l'infortune. Précieuses qualités! il n'est pas une plus patientes dans l'infortune. Précieuses qualités! il n'est pas une de vous dont je n'aie éprouvé les doux effets. Si quelques femmes ne vous ont pas possédées toutes, il n'en est pas une seule du moins qui ne porte votre germe en son sein; et, laissant de côté les exceptions, méprisant les sarcasmes de la frivolité, j'ose affirmer que le sexe qui a le plus de grâces est encore celui qui a le plus de vertus.

Les Olbiens ne s'attachèrent donc pas, comme on l'a fait dans de certaines sectes, à combattre le penchant qui entraîne l'homme vers la femme. C'est un instrument aussi puissant qu'il est doux : faut-il le briser au lieu de s'en servir utilement? Ils ne suivirent pas non plus le conseil de Platon, qui, dans sa République vraiment imaginaire, veut que le sort décide et pour une seule fois, chez un ordre entier de citoyens, d'un commerce qui nous ravaie au niveau des brutes, s'il n'est annobli par la constance et par les plus délicates préférences de l'âme. Les Olbiens mêlèrent au contraire l'amour honnête à toutes celles de leurs institutions qui purent l'admettre; et, s'il faut l'avouer, ils prirent quelques conseils de nos siècles de chevalerie.

Alors ils sentirent la nécessité de donner aux femmes les deux vertus qui leur conviennent par-dessus toutes les autres, et sans lesquelles le charme et l'ascendant de leur sexe s'évanouissent tout à fait : je veux dire la douceur et la chasteté. Chez ce peuple, la douceur des femmes naquit des mœurs générales qui elles-mêmes furent le fruit de l'ensemble des autres institutions. Les vertus domestiques et privées étant estimées et révérees parce qu'elles étaient utiles, et un mauvais

ménage étant un obstacle qui repoussait également l'estime et la fortune, on donna beaucoup d'attention à ces égards habituels qui adoucissent les mœurs, et qui, s'il est permis de s'exprimer ainsi, veloutent le chemin de la vie.

Le chemin de la vie. Plusieurs professions, dont l'effet est d'endurcir le cœur ou d'aigrir le caractère, furent interdites aux femmes, et elles jouirent de quelques privilèges analogues à leurs goûts et à leurs qualités. Ce fut à elles que le gouvernement confia l'exercice de la bienfaisance nationale : il protégea les associations que plusieurs d'entre elles formèrent en faveur des filles à marier, des femmes en couches; associations louables qui présentent le touchant tableau de la faiblesse généreuse, bles qui présentent le touchant tableau de la faiblesse infortunée.

Les sexes se mêlèrent moins dans la société, même parmi la classe ouvrière. De bons principes d'économie politique ayant répandu un peu d'aisance dans cette classe, les femmes ne furent plus forcées par l'indigence de partager avec les hommes ces travaux pénibles et grossiers qu'on ne peut leur voir exercer sans gémir. Elles purent donner leur temps et leurs peines au soin de leur ménage et de leur famille qui furent bien mieux tenus, et elles perdirent ces formes masculines qui dans leur sexe ont quelque chose de hideux : femme et douceur sont deux idées que je ne saurais séparer. L'empire de la femme est celui de la faiblesse sur la force : du moment qu'elle veut obtenir quelque chose par la violence, elle n'est plus qu'une monstruosité¹.

La chasteté est peut-être encore, pour les femmes, d'une plus haute importance que la douceur. Celle qui cesse d'être pure perd non-seulement ses plus séduisants atours, mais elle perd presque tous les moyens de conserver les autres qualités de son sexe, et d'exercer les douces fonctions que lui a départies la nature. Si elle n'est pas mariée, elle rebute tous ceux parmi lesquels elle pourrait trouver un époux; si elle est épouse, elle jette le désordre dans son ménage. Qu'un homme fasse une infraction aux lois de la chasteté, il est coupable sans doute; mais cependant il peut être négociant probe, ami solide, bon fils, bon frère, enfin bon citoyen, utile et estimable; mais une femme qui n'est point chaste n'est rien... que dis-je! rien? Elle est une cause vivante de désordres.

¹ Ils ne sont ni femmes ni hommes ces êtres en jupons, à l'œil hardi, à la voix rauque, qui, parmi la populace de nos villes, tiennent tête aux hommes, soit l'injure à la bouche, soit le verre à la main. C'est un troisième sexe. (Note de l'Auteur.)

ment à charge. Le travail qui se fait dans la maison suffit pour payer nos dépenses (qui sont réglées avec beaucoup d'économie), et pour accorder une légère rétribution à celles d'entre nous qui font pour d'ouvrage que n'en exigent nos réglemens. Nous avons trois gouvernantes et trois économes que nous renouvelons par tiers tous les mois. Il ne nous est permis de recevoir des étrangers que dans cette salle commune, et nous ne pouvons voir personne à moins d'être trois ensemble. Ce n'est qu'au même nombre et avec la permission de deux au moins des gouvernantes que nous pouvons sortir.

Notre nombre est fixé par l'étendue de la maison. Nous choisissons nos compagnes ; mais tant qu'il se présente des aspirantes, nous sommes obligées de tenir notre nombre complet. En entrant ici on ne prononce aucun vœu, et l'on ne contracte d'autre engagement que celui de se soumettre à la règle établie. Il y a parmi nous des personnes qui ont été mariées, et d'autres qui ne le sont pas encore. Toutes ont la faculté de quitter la maison et de s'établir si elles en trouvent l'occasion. Alors elles emportent leur épargne particulière, mais l'épargne de la communauté reste. La seule charge que nous impose l'Etat, est d'instruire un certain nombre d'élèves dans les ouvrages des femmes, et de soigner un certain nombre de vétérans.

Lorsqu'une élève, une vétérante, ou même une sœur, mérite de graves reproches, nous avons recours à l'administration qui, ordinairement, prononce sa sortie : c'est presque le seul acte d'autorité directe que le gouvernement exerce sur nous.

Notre vie est fort douce : nous jouissons de la force morale attachée à toute espèce de corporation, et d'une liberté suffisante pour connaître les agréments de la société. On nous aime, on nous considère ; et la plupart d'entre nous quittent la maison plutôt pour passer dans les bras d'un époux que pour entrer dans le sein de l'éternel. »

J'appris ensuite que pour mériter d'entrer dans une de ces communautés civiles, les filles et les femmes sans fortune tenaient une conduite extrêmement régulière. Il ne faut pas en être surpris ; qu'étaient, au prix du sort dont elles jouissaient dans la communauté, les plaisirs du libertinage, si tant est qu'il y en ait ?

Ceci me donna l'envie de connaître quelques autres points de la législation des Olbiens relativement aux femmes. On leur réserve

toutes les occupations qui peuvent convenir exclusivement à leur sexe. Il n'est permis à aucun homme de s'occuper de tout ce qui tient à l'habillement des femmes ou bien à leur coiffure; et, parmi les arts et métiers, il en est qu'elles seules peuvent exercer, comme l'art du passementier, de la gravure en musique, de la cuisine, et beaucoup d'autres; de façon que les plus pauvres trouvent des moyens de gagner honnêtement leur vie. Ne reste-t-il pas assez de professions à exercer par les hommes qui ont toute la terre pour théâtre de leur industrie, et qui, dans tous les cas, ont des moyens de subsister honorablement en servant l'Etat sur ses flottes ou dans ses armées?

On a regardé avec raison comme une très-grande difficulté de déterminer jusqu'à quel point l'autorité publique peut porter ses regards dans les détails de la vie privée sans violer la liberté naturelle, sans gêner le développement des facultés de l'esprit. Hors l'avilissant espionnage, il n'en existe peut-être qu'un seul moyen. L'autorité ne saurait, sans tyrannie, scruter les motifs: qu'elle s'empare des résultats. A Lacédémone, deux frères eurent un procès: les éphores condamnèrent le père à l'amende, et le punirent ainsi de n'avoir pas inspiré à ses fils plus de désintéressement, plus d'amour mutuel.

Mais pour exercer une telle juridiction, est-ce assez de nos tribunaux modernes, qui connaissent des délits que les lois défendent, et non des vertus que la morale prescrit, et qui ne prennent jamais aucune décision que sur des preuves juridiques? Ne pourrait-on imiter, au moins dans quelques points, la censure des anciens?

On est trop porté à croire que certaines institutions, mises en pratique chez les peuples de l'antiquité, ne conviennent plus à nos mœurs. Il semble que les hommes de ces temps-là fussent autres que nos contemporains. Hélas! il suffit de parcourir l'histoire pour s'apercevoir que nous ne faisons que recommencer les sottises et les crimes de nos devanciers. Si telle institution produisit quelque bien pendant un temps, pourquoi ne serait-elle pas capable de le produire encore? Croit-on qu'elle fut dans ce temps-là sans inconvénients et sans antagoniste? Aristote se plaint amèrement des éphores de Lacédémone: il dit qu'on trouve parmi eux des gens peu éclairés, d'autant plus sévères pour les autres, qu'ils sont plus indulgents pour eux-mêmes¹. A Rome, peu d'années après l'établissement des censeurs, c'est-à-dire,

¹ De Rep. lib. II, p. 9.

dans toute la ferveur de cette belle institution, ne vit-on pas ces magistrats, qu'on se représente si intègres, se livrer à tout leur ressentiment contre le dictateur *Mamercus Emilius*, personnage illustre dans la paix et dans la guerre, parce qu'il avait fait réduire la durée de leurs fonctions de cinq ans à un an et demi? Aussitôt que le temps de sa dictature fut passé, ils privèrent, en vertu du pouvoir de leur charge, ce respectable citoyen du droit de suffrage, et le chargèrent d'un tribut huit fois plus fort que celui qu'il avait coutume de payer.

Certes, si les frondeurs d'alors se fussent autorisés de ces abus, comme ils le firent indubitablement, pour décrier l'éphorat et la censure, et qu'ils eussent réussi, ils n'en auraient pas moins écarté des institutions qui maintinrent la pureté des mœurs à Sparte, et à qui l'on dut peut-être les trois cents années que la République romaine dura encore.

Qu'on se borne donc à corriger ce que l'expérience prouva que ces institutions avaient de vicieux; qu'on ôte à l'une et à l'autre les prérogatives politiques qui les rendirent si redoutables¹; mais qu'on ne les proscrive pas, seulement parce qu'elles ont pris naissance à Rome et à Sparte.

C'est sous ce point de vue qu'elles furent considérées par les Olbiens. Les censeurs, chez eux, eurent l'inspection des mœurs et rien de plus; et c'est pour cette raison qu'on se borna à les nommer *Gardiens des mœurs*. Leur tribunal fut composé de neuf vieillards, choisis parmi des citoyens qui avaient exercé toute leur vie avec honneur des fonctions soit publiques, soit privées, mais qui alors étaient totalement retirés des affaires, et par conséquent peu accessibles à l'espérance ou à la crainte. Ces vieillards ne pouvaient prononcer qu'une amende modique, égale, tout au plus, au montant des contributions du condamné; et, dans les cas très-graves, une censure publique.

Aucun emploi dans l'État, quelque éminent qu'il fût, n'était à l'abri des décrets de ce tribunal, et nul citoyen n'était assez obscur pour se soustraire à ses applaudissements, si des vertus rares les avaient mérités. Ses jugements, comme celui d'un jury, étaient le résultat de sa conviction intime, et cette conviction se formait par tous les moyens

¹ Les éphores joignaient à leur influence civile un pouvoir politique très-étendu, puisqu'ils convoquaient les assemblées du peuple, recevaient les ambassadeurs, etc. Les censeurs, à Rome, pouvaient faire passer un citoyen d'une tribu dans une autre, le surcharger de contributions, etc.

(Note de l'Auteur.)

possibles : dépositions ouvertes, informations secrètes, cri public lorsqu'il acquérait une sorte d'intensité, interrogatoires volontaires, franches explications, tout servait à l'éclairer.

Ce tribunal n'énonçait jamais positivement le fait qu'il voulait reprendre ; car il aurait fallu l'établir sur des preuves juridiques, et il n'en avait souvent que de morales. Par la même raison, il ne donnait jamais le motif de ses décisions, et n'était soumis à aucune responsabilité ; ses membres étaient inviolables. Voici le prononcé d'un jugement qu'il rendit une fois en public contre un juge prévaricateur :

« LE PEUPLE D'OLBIE

» HONORE LES VERTUS ET DÉTESTE LE VICE¹.

» N..... les Gardiens des mœurs vous exhortent, sous les yeux de vos concitoyens, à ne point recevoir de présents de la part de vos clients, et à n'écouter dans vos jugements que la voix de l'équité. Remettez dans la caisse des pauvres une amende égale à vos contributions annuelles. »

Lorsqu'un fonctionnaire public avait été l'objet d'un pareil jugement, il était obligé, tout le temps que duraient les mêmes fonctions, d'ajouter dans tous les actes publics, à ses autres titres, celui-ci : *Censuré par les Gardiens des mœurs*. Il en était peu qui ne préférassent donner leur démission.

C'étaient les gardiens des mœurs qui décernaient, dans les solennités publiques, les récompenses nationales. Une fois un homme alla leur recommander son bienfaiteur : ils couronnèrent à la fois le bienfaiteur et l'obligé.

On conçoit que des fonctions aussi délicates exigeaient que ceux qui devaient les exercer fussent choisis avec des précautions toutes particulières. Chacun de ces magistrats de morale était élu pour deux ans et pouvait être sans cesse réélu, mais il était impossible que ce fût par les mêmes électeurs ; car chaque province envoyant à son tour son gardien des mœurs, et le moment de le remplacer n'arrivant jamais lorsque cette même province avait une nouvelle élection à faire, s'il se trouvait remplacé ou réélu, c'était par une autre province.

Lorsqu'il s'agissait de les nommer, c'est ainsi qu'on posait la ques-

¹ Pourquoi, chez les modernes, néglige-t-on ces formules qui, pareilles à des étendards, rallient les opinions d'un peuple, et servent, au besoin, à mettre en évidence la contradiction des principes avec les actions ?
(Note de l'Auteur.)

tion : *Quel est, parmi les gens retirés, le plus honnête homme de la province ?* Les citoyens ayant voix délibérative, se partageaient en deux jurys. L'un des deux faisait l'élection, mais il fallait qu'elle fût sanctionnée par l'autre. Si celui-ci refusait de sanctionner le choix, il fallait qu'il en fît un autre lui-même, auquel le premier jury pouvait à son tour refuser son assentiment.

J'ai dit que les gardiens des mœurs étaient au nombre de neuf; tous les neuf instruisaient une affaire : au moment de prononcer, on tirait au sort trois d'entr'eux, et ces trois étaient les seuls qui prononçassent, mais il fallait qu'ils fussent unanimes. La collection de leurs jugements formait deux séries, l'une appelée le *livre du mérite*, l'autre le *livre du blâme*. Ce n'était point les Olbiens, c'étaient les Chinois qui avaient deviné l'usage qu'on peut faire de tels livres.

On a vu que les gardiens des mœurs étaient en même temps les dispensateurs des récompenses dans les solennités publiques; cela me conduit à faire connaître de quelle nature étaient les fêtes nationales chez les Olbiens, et quel fut le parti qu'ils en tirèrent pour la morale.

Les facultés de l'homme lui pèsent tant qu'il ne les exerce pas. Les enfants ne s'amusent à détruire, que parce qu'ils ne savent pas encore employer leur activité à construire¹. De même l'homme, s'il ne fait du bien, s'occupe à faire du mal. Il convient donc de l'occuper utilement; mais on ne s'occupe jamais utilement, sans diriger vers un même but une certaine quantité des mêmes moyens moraux ou physiques : or, cette direction suivie fatigue, et les délassements (c'est-à-dire les occupations qui, par moments, n'exigent plus la direction des efforts vers le même but) deviennent nécessaires.

Ces délassements peuvent être favorables ou contraires à la morale. Ils lui sont contraires, lorsqu'ils deviennent nuisibles; tels étaient les combats des gladiateurs chez les Romains; tels sont les divertissements d'un peuple grossier qui ne sait se délasser du travail, qu'en se livrant aux excès de la débauche et à tous les genres de désordres, c'est-à-dire en faisant son mal et celui des autres.

Pour que les délassements soient moraux, il suffit qu'ils n'aient point d'effets funestes; car ils produisent un bien par cela seul qu'ils délassent, et redonnent à nos facultés le ressort nécessaire pour con-

¹ Voilà en partie pourquoi l'homme ignorant, qui n'est qu'un grand enfant, fait plus de mal que de bien.

(Note de l'Auteur.)

tinuer les travaux utiles. Lorsqu'à cet avantage ils joignent celui d'ajouter, soit au physique soit au moral, quelques perfections à nos facultés ou à nos goûts, ils sont encore préférables.

Cependant il faut prendre garde qu'à force de vouloir rendre les délassements utiles, on en fasse une fatigue. Ne perdons pas de vue qu'ici le délassement est l'essentiel, et que l'utilité n'est qu'un accessoire.

Tel est le point de vue sous lequel les Olbiens considérèrent les beaux-arts, les spectacles, les fêtes publiques; et c'est en partant de ce principe qu'ils se préservèrent de l'austère morosité des Spartiates et des premiers chrétiens. Ils crurent qu'il fallait d'abord plaire, toucher, s'emparer de l'âme par des moyens honnêtes; et ensuite (mais seulement lorsque la chose était possible sans détruire ces premières impressions) les diriger vers un but moral et utile.

Ils firent grand cas des jeux de la scène. La représentation théâtrale donne en nous une plus grande vivacité à ce sentiment qui nous fait compatir aux affections des autres; sentiment précieux, l'opposé de l'égoïsme, un des plus beaux attributs de l'homme, et qui a de quoi intéresser jusque dans ses faiblesses! Ils eurent un théâtre comme les Français, où dans une suite d'actions intéressantes, développées avec art, il ne se rencontre pas un exemple coupable, pas une idée vicieuse, qui ne soient présentés avec la juste horreur qu'ils doivent inspirer; et où des modèles d'humanité, de grandeur d'âme s'offrent à chaque instant et avec tous les accessoires propres à leur donner du charme.

A l'égard des fêtes nationales, les Olbiens cherchèrent les moyens de leur imprimer un puissant attrait; car on ne saurait diriger les cœurs quand on ne réussit pas à les captiver.

A moins qu'on n'assiste à un spectacle extrêmement curieux, on ne se plaît dans les réunions qu'autant qu'on y joue soi-même un rôle. On aime les jeux du théâtre, bien que les spectateurs y soient purement passifs; mais il faut le prestige qui naît des efforts réunis du poète, de l'acteur et du décorateur, pour soutenir l'attention du public; aussitôt que l'un de ces magiciens fait mal son métier, la pièce ennuit et tombe. Or, il est difficile d'offrir à un peuple nombreux, rassemblé pour une cérémonie nationale, un amusement aussi vil que celui qui résulte de l'ensemble des talents de plusieurs artistes qui ont mis en jeu toutes les ressources de leur industrie et tous les genres de séduction. Il ne reste donc au magistrat qui ordonne les fêtes pu-

bliques, que la ressource de mettre en scène les spectateurs eux-mêmes, de faire en sorte que chacun d'eux se regarde comme personnellement intéressé à l'effet de la représentation; autrement il ne donnera pas une fête, mais un spectacle plus ou moins ennuyeux.

Les Olbiens présumant donc que si l'on faisait voir au peuple des processions sans ordre, que même il verrait mal; que si on lui tenait des discours qu'il n'entendrait pas, il n'aurait pas grand goût pour les fêtes nationales, cherchèrent à le captiver d'une manière plus efficace. Ils mirent en pratique ce principe : *Qu'on trouve dans vos fêtes non ce que vous voulez qu'il y ait, mais ce qu'on désire d'y trouver.*

La jeune personne que l'instinct de son sexe et les goûts de son âge, portent à captiver les hommages, veut y être remarquée, admirée; elle y trouvait ce plaisir. Du temps de la chevalerie, les dames se plaisaient aux tournois où leurs amants devaient paraître ornés de leurs couleurs, et où ils devaient être couronnés de leurs mains : elles ne manquaient point alors de s'y rendre. Chaque village, chez les Olbiens, eut, dans les jours de solennités, son tournoi en miniature. Il s'y établit, selon les localités, des jeux de l'arc, ou bien de la cible, ou bien de la joute sur l'eau; non pas à qui se jetterait dans la rivière, mais à qui parcourrait plus vite, à la voile, ou à la rame, un espace convenu; ce qui favorisait l'adresse, la force du corps, et la bonne construction des bateaux. Les plus habiles recevaient leurs prix des mains des jeunes filles, et celles-ci soupiraient toujours après le retour des fêtes nationales.

Les mères jouissent dans leurs enfants : ce furent elles qui menaient par la main leurs fils au concours, et qui les accompagnaient ensuite au lieu où les attendait la couronne. Les Olbiens flattèrent l'orgueil maternel : l'amour maternel adora leurs institutions.

L'homme parvenu à sa maturité, est avide de pouvoir et de distinctions. Ce penchant, lorsqu'il est effréné, fait les tyrans; bien dirigé, il peut former les bons citoyens. Les grades militaires et les emplois qui avaient rapport à la police des fêtes, étaient donnés aux hommes qui s'y étaient distingués; mais en même temps, il fallait qu'ils possédassent les autres talents reconnus nécessaires; il fallait qu'on ne pût citer aucun trait honteux pour les candidats; et le désir de remporter des prix de pure adresse, dut être accompagné de projets favorables aux mœurs et à l'instruction.

Mais ce qui donna un grand caractère à ces fêtes, fut la distribution

des honneurs et des récompenses accordés par les gardiens des mœurs aux citoyens qui s'étaient rendus recommandables par leurs vertus. Ce tribunal étendait ses correspondances jusqu'au fond des provinces les plus éloignées; quelquefois, au moment le moins prévu, on voyait arriver, en faveur d'un particulier obscur, une récompense donnée par la nation, et à la plus prochaine solennité, elle lui était décernée. La reconnaissance nationale aimait à aller chercher un citoyen dont les actions avaient été utiles au public, à l'exemple des Romains, si soigneux, après les grandes calamités de leur République, de combler de témoignages de leur gratitude les étrangers, les esclaves, et jusqu'aux animaux qui, durant leurs disgrâces, leur avaient rendu quelque service signalé.

Mais ce n'était pas toujours, pas même souvent, une action éclatante qui obtenait ces récompenses. C'était plutôt la persévérance d'une conduite estimable; car les actions brillantes sont rarement un profit pour la société. Quel avantage valut aux Romains la conquête des Gaules, si ce n'est la tyrannie de César? Les bonnes mœurs, éminemment utiles lorsqu'elles se rencontrent dans les grandes places, sont encore utiles à l'État, et plus qu'on ne peut croire, dans une situation privée. Tout citoyen estimable, non-seulement ne fait jamais tort au public ou à ses concitoyens dans les rapports nombreux qu'il a avec eux, non-seulement il n'asseoit jamais ses spéculations sur des entreprises contraires à l'intérêt général; mais il ne s'entoure que de personnes estimables: il choisit parmi d'honnêtes gens, son gendre, son associé, ses domestiques, ses protégés; il est, sans qu'il s'en doute et sans que le gouvernement s'en aperçoive, un instrument actif de récompenses pour la bonne conduite, de honte et de privations pour le vice. Et je n'ai pas encore parlé du bon exemple qu'il fournit à sa famille, à ses voisins, à sa commune; de la bonne éducation qu'il donne à ses enfants... Non, je ne crains pas de le dire: si la majorité d'une nation se trouvait composée de tels hommes, cette nation serait la plus heureuse de la terre; il ne serait pas difficile de prouver qu'elle en serait encore la plus riche et la plus puissante.

J'ai considéré jusqu'à présent le bonheur comme récompense: il mérite d'être aussi regardé comme moyen. Il adoucit les mœurs qu'aggrave l'infortune. Mais la joie n'est pas le bonheur, et les feux d'artifice ne font pas le moindre bien à la morale. Le bonheur véritable se compose, non de plaisirs, mais d'une satisfaction soutenue, et de tous les

instants. Aussi les Olbiens furent-ils convaincus qu'ils travaillaient pour les mœurs en multipliant les douceurs et les agréments de la vie.

Leurs villes, leurs villages étaient riants, leurs habitations commodes, propres, et d'une élégante simplicité¹. Ils avaient de nombreuses fontaines et des jardins publics. Les communications des différentes provinces entre elles étaient faciles; le peuple en devint plus sociable et les connaissances plus répandues. On aurait pris les chemins pour des promenades; un sentier large et élevé, des bancs et même des abris de distance en distance, rendaient dispos et content le voyageur à pied. Le simple citoyen regardait la patrie comme une mère, depuis qu'elle en avait les bontés; et il lui restait quelques instants pour songer au bien général, depuis que l'État s'était occupé de son bien particulier.

Mais si les attentions de la société envers ses membres s'offraient partout à leurs yeux, partout aussi ils lisaient leurs devoirs envers elle.

Le langage des monuments se fait entendre à tous les hommes; car il s'adresse au cœur et à l'imagination. Les monuments des Olbiens retraçaient rarement des devoirs purement politiques, parce que les devoirs politiques sont abstraits, fondés sur le raisonnement plus que sur le sentiment, et enfin parce que leur observation suit nécessairement de l'observation des devoirs privés et sociaux, qui, pareils à ces brins dont se composent les plus gros câbles, forment dans leur ensemble le lien le plus solide du corps politique. Les Olbiens n'avaient qu'un Panthéon des grands hommes, et plusieurs Panthéons pour les vertus. Ils ne se bornaient pas à élever un temple à l'amitié, et à poser au-dessus de son portail un écriteau de bois, portant ces mots : *A l'Amitié*. On y entrait, et tout rappelait à l'âme les douceurs que procure ce sentiment délicieux et les devoirs qu'il impose. Les yeux s'arrêtaient sur les statues d'Oreste et de Pylade, de Henri et de Sully, de Montaigne et de Laboétie. On avait gravé sur leurs piédestaux les prin-

¹ Pour cela, il faut encore de l'aisance, et toujours de l'aisance; de sorte qu'en définitif, il est inutile de travailler en morale avant d'avoir travaillé en économie politique : autrement, on ne fera que de beaux discours, on déploiera de beaux spectacles, à la suite desquels le peuple restera aussi vicieux qu'auparavant, parce qu'il ne sera pas moins misérable.

(Note de l'Auteur.)

cipaux traits de leur vie ou leurs paroles mémorables. Parmi les inscriptions dont les murs du temple étaient ornés, on trouvait celles-ci :

Aime pour qu'on t'aime.

Qu'un ami véritable est une douce chose ¹ !

Pour les cœurs corrompus, l'amitié n'est point faite ².

L'amitié d'un grand homme est un bienfait des dieux ³.

L'adversité est le creuset où s'éprouvent les amis ⁴.

Laisse voir à ton ami ton cœur jusque dans ses derniers replis, et sois sûr qu'il faut en ôter les sentiments que tu crains de lui montrer ⁵.

L'ami qu'il nous faut, n'est pas celui qui nous loue ⁶.

Il faut s'attendre à tout, hors à l'ingratitude d'un ami.

Cent autres temples s'élevaient pour célébrer d'autres vertus. Et ce n'était pas seulement dans l'intérieur des villes que les monuments parlaient au peuple ; c'était aussi dans les autres lieux fréquentés, au milieu des promenades, le long des grandes routes. La pierre, le bronze racontaient partout des actions louables, ou bien proclamaient des préceptes utiles. Des statues, des tombeaux enseignaient au peuple ce qu'il devait imiter, ce qui devait exciter ses regrets, ce qui méritait ses hommages ⁷. C'est ainsi qu'au rapport de Platon, on pouvait faire un cours de morale en parcourant l'Attique.

Les préceptes étaient toujours choisis parmi les plus utiles et les plus usuels. Nous avons vu en quoi de justes notions d'économie politique étaient favorables à la morale : eh bien ! des notions de ce genre se mêlaient à toutes les autres ; l'agriculteur, le négociant, le manufacturier, en se promenant, en voyageant, s'éclairaient sur leurs vrais intérêts ; ils rencontraient, par exemple, les maximes suivantes dont le tour simple et pourtant vif se retient aisément, et se répète de même :

¹ La Fontaine. — ² Saint-Lambert — ³ Voltaire. — ⁴ Isocrate. — ⁵ Saint-Lambert. —

⁶ Plutarque.

⁷ Ces monuments ne font point le même effet dans le Museum, où ils ne sont visités que par des curieux ; ni dans les palais, où le peuple ne pénètre jamais ; tandis que, lorsqu'ils se rencontrent sous les pas des promeneurs, des voyageurs, on est forcé de s'en occuper, on en cause : chaque jour ils réveillent des idées dans l'esprit de plusieurs milliers de personnes ; l'instruction se propage en même temps que les mœurs profitent.

(Note de l'Auteur.)

Aide-toi, le ciel t'aidera¹.

On paye cher le soir les folies du matin².

Si vous aimez la vie, ne perdez pas le temps ; car la vie en est faite³,
La Paresse va si lentement, que la Pauvreté l'atteint tout d'un coup.

Avez-vous une chose à faire demain ? faites-la aujourd'hui.

Il en coûte plus pour nourrir un vice que pour élever deux enfants.

N'employez pas votre argent à acheter un repentir.

Si vous ne voulez pas éconter la raison, elle ne manquera pas de se faire sentir.

On rencontrait encore, suivant les endroits, des préceptes applicables aux différentes professions, et même aux divers emplois de la société ; mais il a suffi, je pense, que j'indiquasse ceux qu'on vient de lire.

Les pères de famille suivirent peu à peu l'exemple offert par l'autorité publique ; car l'exemple que, dans les commencements, on imite si peu, est ce qu'il y a de plus infailliblement imité avec le temps. On put lire dans leurs maisons des sentences applicables à l'ordre intérieur des familles, et les enfants nourris de ces maximes, que l'expérience confirmait pour eux, en firent la règle de leur conduite, et la transmirent à leurs enfants. On fut heureux, parce qu'on fut sage : hommes et nations ne peuvent l'être autrement.

MOEURS BUREAUCRATIQUES⁴.

LETTRE AUX AUTEURS DE LA DÉCADE.

Frimaire an II (1793).

On a dit que les théâtres attaquaient les vices que les lois ne pouvaient atteindre : n'en pourrait-on pas dire autant des journaux, sur-

¹ La Fontaine. — ² Bacon. — ³ Cette maxime et les suivantes sont de Franklin.

⁴ En 1793, au plus fort de la Terreur, J.-B. Say, nouvellement marié, s'était retiré dans un village près de Paris, où il se proposait d'ouvrir une maison d'éducation, lorsque quel-